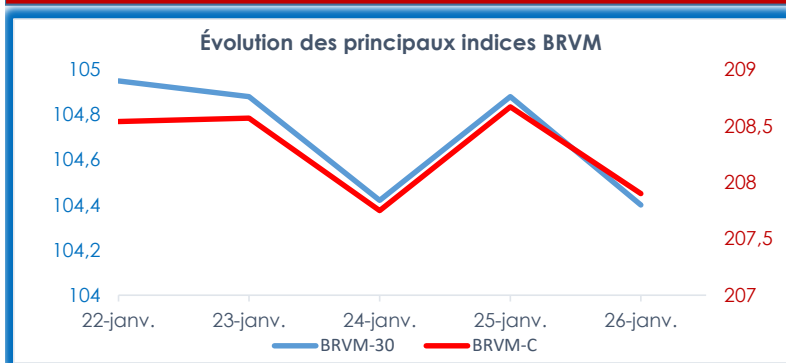


DONNÉES DU MARCHÉ



Plus fortes hausses

Titres	Séance du 19-janv.-24	Séance du 26-janv.-24	Var. en %
UNILEVER CI	5 000	5 350	7,0%
SETAO CI	830	885	6,6%
BERNABE CI	1 310	1 395	6,5%
UNIWAX CI	545	580	6,43%
VIVO ENERGY CI	750	795	6,00%

Plus fortes baisses

Titres	Séance du 19-janv.-24	Séance du 26-janv.-24	Var. en %
ORAGROUP TOGO	2 490	2 250	-9,64%
NEI-CEDA CI	650	595	-8,46%
TRACTAFRIC CI	1 890	1 760	-6,88%
BOA MALI	1 455	1 375	-5,50%
CFAO MOTORS CI	785	750	-4,46%

Évolution du marché des actions de la BRVM sur la semaine

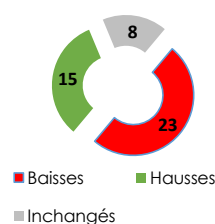
Indicateurs	19-janv.-24	26-janv.-24	Var. en %
Capitalisation boursière	7 698 069 211 618	7 664 478 721 128	▼ -0,44%
Val. échangée	756 947 286	631 176 263	▼ -16,62%
Nbre de titres échangés	2 869 028	334 995	▼ -88,3%
BRVM-C	208,83	207,90	▼ -0,45%
BRVM-30	105,01	104,40	▼ -0,58%

Source : brvm.org

TOP 5 des titres les plus actifs sur la semaine

En termes de valeur		En termes de volume	
Titres	Valeurs des transactions en FCFA	Titres	Nombre de titres transigés
BOA CI	92 170 405	ETI TOGO	143 289
SIB CI	84 768 280	MOVIS CI	34 509
BOA NIGER	54 664 925	SIB CI	16 233
BOA BENIN	51 012 895	ONATEL BF	13 515
MOVIS CI	48 057 350	BOA CI	13 489

Évolution générale des titres



Marchés étrangers (Afrique)

Indices	19-janv.-24	26-janv.-24	Var. en %
GHANA GSE-CI	3 161,36	3 172,43	▲ 0,4%
NIGERIA NSE	94 538,12	102 401,88	▲ 8,3%
KENYA NSE	93,37	90,37	▼ -3,2%
TUNISIE TUNINDEX	8 414,74	8 422,50	▲ 0,1%
MAROC MASI	12 685,03	12 630,74	▼ -0,4%

Cours des matières premières

Matières premières	26-janv.-24	Var. 1Janv
Pétrole BRENT USD/Baril	83,88	6,7%
Cacao USD/Tonne	4 625,00	10,2%
Sucre USD/lb	23,77	15,5%
Coton USD/lb	84,37	4,2%
Caoutchouc USD/kg	1,89	13,2%

Source : Bloomberg / ABC Bourse / African markets / Investing.com

Semaine 04 : " le Marché clôture le mois de janvier sans une hausse hebdomadaire "

Sur le marché de la BRVM, la semaine 4 a été marquée par une légère baisse des indices BRVM-Composite (0.5% à 104.4 points) et BRVM-30 (-0.2% à 208 points).

Cette baisse hebdomadaire du marché se justifie d'une part par le nombre important de titres en baisse (23 baisses contre 15 hausses) et le repli du cours de certaines grosses capitalisations du marché comme ORAGROUP TG (-9,64% à 2250 FCFA) et ORANGE CI (-0,37% à 10660 FCFA).

En ce qui concerne les indices sectoriels, il convient de notifier que tous les indices sectoriels ont régressé à l'exception de ceux des secteurs INDUSTRIE (+0,3% à 100,54 points) et AUTRES (+7% à 1091.99 points). Le secteur de DISTRIBUTION est celui qui enregistre la plus forte baisse avec 2,5% à 312.53 points. Le secteur TRANSPORT est le seul secteur enregistrant une hausse annuelle à la clôture de la semaine soit +3,2%.

Bien que **UNILEVER CI** ait une seule publication financière datant du premier trimestre 2023, l'action a occupé le top 4 du classement annuel 2023 et cette semaine il arrive à s'imposer à la première place du top 5 avec une forte hausse de 7% à 5 350 FCFA. Avec un support à 5 000 FCFA stable depuis le 18/10/2023, l'action génère une plus-value de 350 FCFA pour seulement 29 titres échangés sur la semaine.

Le titre **SETAO CI** occupe la deuxième place du classement des tops 5 affichant ainsi une hausse de 6,6% du cours soit 885 FCFA. Bien que la société présente des résultats qui se sont dégradés au fil des trimestres en 2023, le titre a connu une tendance haussière sur la période du 10 au 23 novembre 2023 quittant son niveau le plus bas de l'année (695 FCFA) pour atteindre la barre de 960 FCFA. Cette plus-value de 265 FCFA a permis d'amoinrir la baisse annuelle de l'action à 1,7%.

Les titres **BERNABE CI** (6,5% à 1395 FCFA), **UNIWAX CI** (6,43% à 580 FCFA) et **VIVO ENERGY CI** (6% à 795 FCFA) complète la liste des tops 5 de la semaine.

À l'inverse des tops, **ORAGROUP TOGO** vient en tête de classement des flops 05 de la semaine avec 9,64% de régression à 2 250 FCFA. Cette baisse peut s'expliquer par la prise de gain après la hausse de décembre 2023 où l'action avait clôturé le mois avec un gain de 620 FCFA. Notons néanmoins que la société a enregistré des pertes continues sur tous les 03 premiers trimestres de l'année 2023 (1^{er} trimestre avec -167%, 2^{ème} trimestre avec -331% et 3^{ème} trimestre avec -285%).

Le deuxième classement des flops 05 revient à la société **NEI-CEDA CI** qui a perdu plus de 8% de sa valeur à l'issue de cette semaine. La société réalisant la grande partie de son chiffre d'affaires sur le dernier trimestre de l'année, les investisseurs se sont positionnés sur la valeur créant ainsi une tendance haussière en décembre avec un pic de 750 FCFA. Mais depuis le début de l'année 2024, le titre connaît une tendance baissière qui peut s'expliquer par les prises de profits.

Les autres titres du flops 5 sont **TRACTAFIC CI** (-6,88% à 1760 FCFA), **BOA MALI** (-5,50% à 1375 FCFA) et **CFAO MOTORS CI** (-4,46% à 750 FCFA).

UEMOA : les États membres de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) ont prévu de lever 9 447 milliards FCFA (environ 15,7 milliards \$) sur le marché régional des titres publics. La directrice générale de l'Agence UMOA-Titres, Oulimata Ndiaye Diassé, a annoncé cette levée de fonds à l'issue des rencontres sectorielles à Cotonou, au Bénin. La Côte d'Ivoire, avec une demande de 4 041,6 milliards FCFA, est en tête de la mobilisation de fonds, représentant environ 40% du PIB régional, suivie du Mali et du Burkina Faso. Le Niger ne participe pas à cette émission de titres publics en 2024 en raison de sanctions communautaires.

La levée de fonds comprend 7 130,6 milliards FCFA par adjudication et 2 315,8 milliards FCFA par appel public à l'épargne. La stratégie vise à rassurer les investisseurs, avec un soutien de l'UMO-Titres dans l'élargissement de leur base et des rencontres dans la sous-région, la CEMAC, et à l'international. Malgré un volume élevé de refinancement, l'accent est mis sur le remboursement des dettes arrivant à échéance en 2024, libérant ainsi des capacités de financement. La Côte d'Ivoire, responsable de 50% de cette enveloppe de refinancement, disposera de 867,8 milliards FCFA pour des projets autres que la dette. Les observateurs notent que la transparence accrue sur le marché secondaire devrait faciliter la mobilisation de ressources supplémentaires pour les pays de l'UEMOA.

Ghana : le président ghanéen, Nana Akufo-Addo, a annoncé lors du Dialogue sur la prospérité en Afrique que le Ghana supprimera le visa d'entrée pour tous les voyageurs africains d'ici la fin de l'année 2024. Cette mesure vise à soutenir les objectifs de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf), en créant un marché unique pour stimuler la croissance économique, la création d'emplois et la réduction de la pauvreté. Le Ghana rejoint ainsi le Kenya dans cette initiative, et ces pays s'ajoutent au Rwanda, au Bénin, à la Gambie et aux Seychelles qui ont déjà mis en place une exemption de visa pour les voyageurs africains.

Il est important de noter que plusieurs accords d'exemption de visa existent en Afrique entre de nombreux pays, basés sur des accords bilatéraux et communautaires. Selon l'Indice d'ouverture sur les visas en Afrique de 2023, 42 pays africains permettent l'entrée sans visa aux citoyens d'au moins cinq autres pays africains, tandis que 33 pays le font pour les citoyens d'au moins 10 pays. Bien que des progrès aient été réalisés avec 28% des voyages intra-africains ne nécessitant pas de visa, le rapport indique que dans 46% des cas de voyage sur le continent, un visa reste nécessaire.

L'incapacité du Niger à rembourser ses obligations pose un risque pour les banques en Afrique de l'Ouest, selon Moody's

Les lourdes sanctions économiques et financières imposées par la CEDEAO à Niamey depuis fin juillet dernier empêchent les nouvelles autorités militaires d'honorer les engagements du pays sur le marché régional des titres publics.

L'incapacité du Niger à rembourser ses obligations émises sur le marché des titres publics de l'Union monétaire ouest-africaine (UMOA), en raison des sanctions économiques imposées au pays suite au putsch militaire du 26 juillet 2023, menace potentiellement la stabilité financière des banques en Afrique de l'Ouest, a estimé Moody's Investor Service dans une note d'analyse publiée le lundi 22 janvier 2024.

Le Niger a été contraint de manquer un nouveau paiement de 38,7 millions de dollars sur une obligation commerciale. Cela porte à 485 millions de dollars le total des paiements de principal et d'intérêts manqués depuis le putsch, a précisé l'agence de notation financière citant une toute récente déclaration d'UMOA-Titres, l'agence régionale de gestion et de promotion des titres publics.

« Les paiements manqués posent des risques significatifs pour la qualité des actifs, la rentabilité et le capital des banques régionales », a souligné Moody's. Et d'ajouter : « Si les arriérés de paiement, qui ont commencé le 31 juillet, persistent pendant plus de six mois, les banques régionales devront probablement classer les titres de dette de l'Etat du Niger qu'elles détiennent comme non performants ».

Quelques jours après le coup d'Etat du 26 juillet, qui a renversé le président nigérien démocratiquement élu Mohamed Bazoum, la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) a imposé de lourdes sanctions économiques et financières au Niger pour tenter de contraindre Niamey à rétablir l'ordre constitutionnel. Ces sanctions ont empêché le pays de refinancer ses dettes en procédant à de nouvelles émissions, et provoqué une forte hausse de l'inflation et des pénuries de plusieurs produits essentiels qui ont rendu le quotidien de la population plus difficile.

Moody's estime que l'ensemble des banques opérant au Niger détenaient environ 543 millions de dollars de dettes souveraines de ce pays producteur d'uranium en novembre 2023, soit environ 14 % de leurs actifs. Les groupes panafricains Ecobank Transnational, Oragroup, Attijariwafa Bank, Groupe Banque Centrale Populaire et Bank of Africa figurent parmi ces banques, selon l'agence de notation.

Source : Agence Ecofin

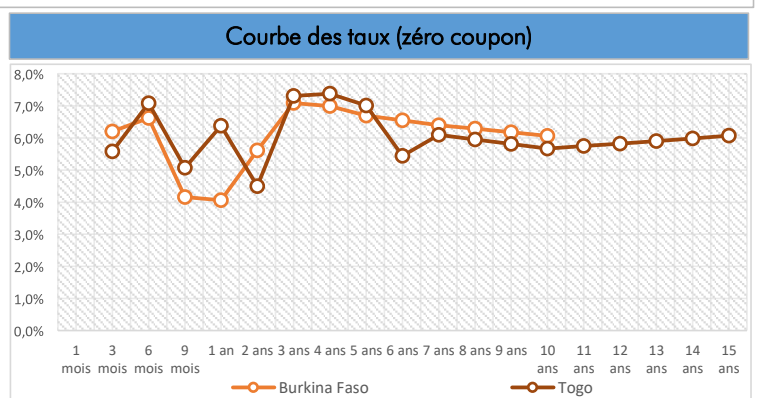
OPPORTUNITÉS DU MARCHÉ

Marché monétaire (opérations du marché d'adjudication de la BCEAO pour la semaine à venir)

- **Le 31-01-2024** : Emission simultanée du **Burkina deux BAT (03 mois et 12 mois)** et **OAT** sur **05 mois** au **taux d'intérêt de 6,20%** pour un montant global de **35 milliards FCFA**.
- **Le 02-02-2024** : Emission simultanée du **Togo, un BAT** sur **12 mois** et un **OAT** sur **05 ans** au **taux d'intérêt de 6,40%** pour un montant global de **30 milliards FCFA**.

Marché primaire

Maturité	Benin	Burkina Faso	Côte d'Ivoire	Guinée-Bissau	Mali	Niger	Sénégal	Togo
1 mois								
3 mois	5,97%	6,2%	5,4%	5,1%	4,9%	5,3%	5,7%	5,6%
6 mois	5,33%	6,6%	6,7%	7,2%	7,3%	6,8%	2,9%	7,1%
9 mois	4,24%	4,2%	7,3%	7,7%	5,2%	7,1%	7,1%	5,1%
1 an	4,13%	4,1%	6,9%	7,3%	7,3%	6,8%	6,7%	6,4%
2 ans	4,95%	5,6%	6,7%	7,1%	7,7%	6,9%	6,8%	4,5%
3 ans	5,69%	7,1%	6,6%	6,9%	7,8%	7,1%	6,9%	7,3%
4 ans	5,78%	7,0%	5,7%	5,7%	7,7%	6,7%	5,5%	7,4%
5 ans	5,66%	6,7%	4,7%	4,4%	7,5%	6,3%	4,0%	7,0%
6 ans	5,43%	6,5%	5,0%	5,9%	7,0%	6,4%	4,8%	5,4%
7 ans	4,95%	6,4%	5,2%	7,5%	6,5%	6,5%	5,5%	6,1%
8 ans	5,18%	6,3%	5,3%				5,6%	6,0%
9 ans	5,20%	6,2%	5,4%				5,6%	5,8%
10 ans	5,23%	6,1%	5,5%				5,6%	5,7%
11 ans							5,7%	5,7%
12 ans							5,8%	5,8%
13 ans							5,9%	5,9%
14 ans							6,0%	6,0%
15 ans							6,1%	6,1%



LE FRACTIONNEMENT EN BOURSE

Qu'est-ce que le fractionnement ?

Un fractionnement d'actions encore appelé split d'actions est un terme assez explicite. Une société fractionne ses actions individuelles en plus petites unités en appliquant un certain ratio de fractionnement.

En quoi consiste le fractionnement ?

Le fractionnement consiste à multiplier le nombre d'actions avant fractionnement de chaque actionnaire et diviser le cours de bourse de l'action au cours de clôture de la veille par un ratio de fractionnement. De ce fait, la valeur totale des titres détenus sur chaque action reste inchangée.

Par exemple, si une société annonce un fractionnement d'actions à raison de cinq pour une et que chaque action de la société est actuellement évaluée à 400 FCFA, le prix de l'action tombera à un cinquième de ce montant, soit 80 FCFA, après le fractionnement et l'actionnaire se retrouve finalement avec 5 actions.

Quels sont les objectifs ?

Théoriquement, un split n'a aucune influence sur la richesse des actionnaires. Si tel est le cas, quelles seraient les motivations des entreprises à effectuer de telles opérations ? On peut citer entre autres les objectifs suivants :

- Attirer les investisseurs de détail : certains investisseurs préfèrent ne pas investir dans certaines actions si le cours des actions individuelles est trop élevé. Réaliser un fractionnement permet de réduire le prix des actions en circulation, permettant ainsi à davantage d'investisseurs d'acheter des actions.
- Plus de liquidités : plus le nombre d'actions sur le marché est important, plus le potentiel de liquidité est grand. Le fait qu'il y ait plus d'actions peut signifier plus de transactions et une plus grande circulation d'argent.
- Jouer sur le prix psychologique : les analystes disent souvent qu'une action donnée est « surévaluée », ce qui signifie que son prix actuel représente le sentiment sur le marché, plutôt que sa valeur réelle. Le fractionnement d'une action réduit considérablement son prix, produisant ainsi l'effet psychologique que le cours de l'action est plus réaliste.

Cas des fractionnements intervenus sur la BRVM

Le 31/12/2015, la BRVM a pris deux décisions importantes sur le niveau d'actions qu'une société cotée doit avoir en bourse. Premièrement elle exigeait que toutes les sociétés aient un minimum de 20% de leur capital en circulation sur le marché. Deuxièmement, elle décide que toutes les entreprises cotées devront avoir entre 2.000 000 et 10.000 000 de titres en flottant (circulation) sur le marché en fonction du niveau du capital. Ce qui a conduit aux paliers d'exigence suivants :

- 2 millions de titres, si la capitalisation boursière est inférieure à 50 milliards FCFA
- 4 millions de titres si la capitalisation boursière est comprise entre 50 et 99 milliards FCFA
- 5 millions de titres si la capitalisation boursière est comprise entre 100 et 199 milliards FCFA
- 10 millions de titres si la capitalisation boursière est supérieure à 200 milliards FCFA.

Pour respecter cette quantité, les entreprises avaient trois options, soit les gros actionnaires décidaient de céder une partie de leurs parts sur le marché, soit les sociétés émettaient de nouvelles actions via une OPV, ou alors elles procédaient au fractionnement de leurs actions existantes.

Ainsi entre la période 2016 à 2019, il y a eu au total 36 opérations de fractionnement



BURKINA FASO : +226 23 33 14 83



CÔTE D'IVOIRE : +225 20 30 75 13



MALI : +223 20 70 59 00



TOGO : +228 22 20 82 82

Avertissement:

Les informations contenues dans le présent document sont fournies à titre indicatif et ne pourraient être considérées comme une incitation d'investissement. Elles ont été obtenues de sources considérées fiables mais ne peuvent pas être garanties quant à leur précision par notre SGI. Par conséquent, nous nous désengageons de toute responsabilité quant à l'inexactitude ou omission de certaines données.

